

LISULF
Science et Francophonie No 61
janvier 1998

Physique scandaleuse

**Le financement des études
supérieures en physique
au Québec (et au Canada)
par le gouvernement fédéral :
un scandale constitutionnel
qui n'émeut personne**

Camille Laurin (1922-1999)
Père de la loi 101. Camille Laurin et la LISULF

**Science et Francophonie paraît quatre fois par année sous la
responsabilité de la LISULF,
Ligue internationale des scientifiques pour l'usage de la langue
française.
Éditions PUM 1998**

1200, rue Latour Saint-Laurent (Québec) H4L 4S4
514 747 2308 fax 514 748 0603 sur demande c3410@er.uqam.ca
Notre site : <http://www.er.uqam.ca/nobel/c3410/lisulf.html>

Le rédacteur en chef : Pierre Demers
Dépôt légal BNQ, BNC; France, Belgique.
1er trimestre 1998 INSN.0825.9879

Bureau du Conseil : Vincent Cauchy, Pierre Charlebois, trésorier,
Gabrielle Cloutier, Louis de Kinder, secrétaire, Pierre Demers,
président, Alice Derome, Pierre Lefebvre, René-Marcel Sauvé. Paul
Rémillard, trésorier sortant,

Pour toute correspondance avec la LISULF en France, remise de
cotisations, adhésions, nouvelles, demandes de renseignements etc,
veuillez désormais libeller l'adresse ainsi.

LISULF a/s Prof. Alain Kreisler,
147, rue de Silly 92100 Boulogne France
Pour tous les autres pays, libellez l'adresse ainsi.

LISULF

1200, rue Latour
Saint-Laurent H4L 4S4 (Québec)

Ce numéro, daté de janvier 1998, paraît en mars 1999.

Science et Francophonie

Table des matières du No 61, janvier 1998

Camille Laurin (1922-1999). Père de la loi 101, ami de la LISULF.	3
La physique au Canada. Un scandale qui n'émeut personne . La Rédaction.	4
Demandes du gouvernement fédéral à l'ACP Association canadienne des physiciens. Peter Adams à Jasper McKee. Septembre 1998.	8
Félicitations au gouvernement fédéral du Canada. ACP Michael Steinitz. 23 février 1999.	9
Félicitations individuelles au gouvernement fédéral du Canada. ACP. 26 février 1999.	12
«La juste part» hélas! Une lettre du Ministère de l'éducation du Québec.	15
Le président de la LISULF au président de l'ACP. Pierre Demers. 17 et 28 mars 1999.	16

Camille Laurin (1922-1999)

Père de la loi 101. Ami de la LISULF

Pour les lecteurs loin du Québec, rappelons que la loi 101, créée en 1977 grâce à Camille Laurin alors Ministre du Gouvernement du Québec, a rendu obligatoire l'usage de la langue française dans de nombreux domaines de la vie publique : éducation, travail, affichage, justice, législation. Cette loi a été efficace malgré de nombreuses protestations venant surtout d'anglophones et d'ethniques et malgré certains jugements défavorables obtenus de la Cour suprême du Canada fédéral. Elle a admirablement réussi dans l'éducation des niveaux primaire et secondaire qu'elle visait principalement.

La loi 101 a volontairement négligé l'éducation supérieure. Universités et organismes de recherche scientifique échappent nommément à ses principes directeurs. Était-il opportun qu'il en fût ainsi? La LISULF a participé à des réunions préparatoires à l'établissement de la loi 101 et elle a pu présenter son point de vue, qui ne fut entendu que partiellement. Le législateur, dans la sorte de sagesse qui lui paraissait appropriée et dans la connaissance qu'il avait des dossiers, mettait de côté l'usage de la langue française en science et dans les universités et - peut-on croire, remettait à plus tard de s'en occuper.

La LISULF s'est trouvée dès lors justifiée d'entreprendre son travail d'étude et de prise de conscience sur les aspects de l'usage de la langue française dans ces secteurs de l'éducation et de la culture scientifique. La LISULF était nécessaire pour occuper cet espace de réflexion et d'action publique, et elle fut encouragée en cela par le Ministre Laurin et ses collègues Ministres, entre autres Jacques-Yvan Morin, feu Gérard Godin et Gilbert Paquette. Nous leur sommes reconnaissants de cet encouragement, qui prit la forme d'une subvention, suivie de l'adhésion fidèle, à titre de Membres corporatifs (entités morales), de 2 organismes gouvernementaux : le Conseil de la langue française et l'Office de la langue française. Le Conseil de la langue française était présent à la réunion de fondation de la LISULF, le 11 décembre 1979, dans la personne de Michel Amyot. Notons aussi l'adhésion à titre de Membres

individuels de plusieurs parlementaires, y compris des Ministres, dont les noms figurent dans notre Tableau d'Honneur : Blackburn, Boulerice, Trudel, et al.

Le souvenir de Camille Laurin continuera d'inspirer la LISULF; il nous a ouvert le chemin, à nous de poursuivre et d'élargir son oeuvre.

La physique au Canada **Un scandale qui n'émeut personne**

Une escroquerie de centaines de millions de dollars par année pour fins politiques.

À Ottawa : un mépris affiché de la constitution canadienne

À Québec : mollesse et attentisme.

Les gens de science : on se tait et on prend l'argent.

L'opinion publique : on n'en sait rien.

ACP Association canadienne des Physiciens.

La constitution du Canada

Le Québec possède le pouvoir exclusif en éducation, à l'exclusion de toute intervention du gouvernement du Canada. Le gouvernement du Québec en est conscient et l'énonce dans une formule lapidaire : «Le pouvoir suprême en éducation repose entre les mains de l'Assemblée nationale du Québec». Le Québec se charge de ses lourdes obligations et assure l'éducation en français par un budget qui se chiffre en milliards de dollars annuellement.

Le gouvernement du Canada est extrêmement pointilleux sur la constitution lorsqu'il s'agit de retarder l'accès du Québec à l'indépendance, mais en matière d'éducation, il use largement d'un prétendu «pouvoir de dépenser» pour passer outre à la Constitution et se faire du capital politique par un financement soi-disant «généreux et éclairé» des études supérieures universitaires. Il procède par organismes interposés, dotés de fonds publics sur lesquels les parlementaires n'ont qu'un contrôle lointain. Il a réussi, au cours des 50 dernières années, à se rendre indispensable et à prendre une place prépondérante qui appartient au Québec.

Le Québec, ridiculisé, prétend être heureux parce qu'il n'a pas à payer certaines dépenses. Loin de protester et d'expulser l'intrus, il l'encourage à accroître ses contributions au lieu de prendre résolument la place qui lui revient. Cela nuit au progrès du Québec et à l'affirmation de la langue française en science.

Des démarches intensives et efficaces

L'ACP a une tradition de relations privilégiées avec le gouvernement fédéral et, encouragée par celui-ci, a docilement entrepris en 1998 une campagne déterminée de démarches, ignorant totalement les compétences constitutionnelles du Québec. Elle a réclamé que le gouvernement fédéral accorde des budgets accrus aux organismes fédéraux subventionnaires de l'éducation supérieure en physique. L'ACP s'est associée d'ailleurs à des groupes pan-canadiens en chimie et en biologie : la Société canadienne de chimie et la Fédération canadienne des sociétés de biologie. Les documents qui suivent et qui suivront relatent un peu de ces démarches cyniques qui furent couronnées de succès.

Ainsi se trouve affirmée un peu plus énergiquement la mainmise du Gouvernement fédéral sur l'éducation en ce qu'elle a de plus prestigieux et de plus coûteux, soit en science et surtout en physique, où on exige des installations matérielles considérables.

Le Québec va-t-il réagir? Il serait grand temps qu'il devienne conscient de ce qui se passe chez lui et qu'il prenne à la fois le contrôle du système et les ressources fiscales qui lui sont usurpées. Le temps n'est plus où la science, l'atome et la force financière étaient choses bonnes pour les autres et dangereuses pour nous.

Et les scientifiques?

Principaux intéressés, les professeurs, chercheurs, étudiants veulent vivre et faire carrière. - Pauvre et sans pouvoir politique, mieux vaut manger un morceau de pain et ne pas mordre la main secourable. - Le prisonnier mange le pain de la captivité en rêvant de sa libération, alors il fera pousser son propre blé. - Les Britanniques et leurs serviteurs n'en sont pas à leur premier effort.

pour acheter les consciences. - Les Grecs ont inventé le Cheval de Troie.

Se trouvera-t-il un courageux qui intentera procès au gouvernement fédéral pour outrage à la constitution au titre des dommages au progrès des Québécois et de l'usage de la langue française? À ce propos, la réparation acceptable ne peut être exclusivement financière. Elle devrait comporter un retrait total : que le gouvernement situé à Ottawa, cessant de s'opposer à l'indépendance du Québec, se retire complètement et définitivement du territoire québécois. Sans quoi, il récidivera.

Où est le scandale?

L'affaire est que le gouvernement fédéral a collecté frauduleusement des fonds publics qu'il a distribués en son nom, tirant avantage consciemment de cette distribution pour accroître son pouvoir politique aux dépens de celui du Québec. Il s'est servi de l'ACP comme d'un instrument docile. Ce faisant, il a nui à la réputation du Québec, le faisant passer pour incompetent et incapable de se charger de ses obligations dans un secteur exigeant.

Une partie du blâme incombe au gouvernement du Québec, tâtilon en matière d'éducation supérieure dans le domaine de la physique. L'origine de cette attitude pourrait se comprendre en analysant le démarrage historique de la physique et le développement qui s'ensuivit à partir de 1942, sur son territoire mais à son insu, alors que régnait le secret militaire et la raison d'état, motifs et préventions qui se sont perpétués au profit du gouvernement d'Ottawa, chargé exclusivement par la constitution de la défense. À l'époque, le gouvernement du Québec pouvait se sentir vexé ou déclarer que la physique était l'affaire des militaires. Mais après un demi-siècle, l'énergie atomique et les armes atomiques sont banalisées.

Mais pourquoi les physiciens eux-mêmes ont-ils laissé faire? Bien peu de physiciens réfléchissent aux conséquences sociales de leurs actes, encore moins, aux conséquences politiques de leurs

actes. Pour que cela survienne, le physicien doit, il se doit, d'arrêter un temps de faire de la physique. Un vrai physicien, qu'il soit un Canadien, un Russe, un Américain ou un Québécois, trouve sa satisfaction dans la découverte ou dans l'application des lois de la nature. Et sa conscience lui dit qu'il est ainsi au service de la vérité, et que le critère de la vérité surpasse tous les autres... C'est au fond l'éthique ou la psychologie de tout créateur et de tout réalisateur.

En définitive, devant l'arrogance déloyale du gouvernement d'Ottawa, le scandale est que la situation décrite ait pu persister - et s'aggraver, si longtemps, que l'opinion publique ait été silencieuse à son sujet jusqu'à maintenant.

Il faut que cela change sans plus attendre. La LISULF est là pour faire comprendre ce qui se passe autour de nous, ce qui s'est passé, et pour aider au changement. - Le changement en question aidera à accéder à la souveraineté du Québec.

Affichage libre

SVP, bien vouloir régler bientôt votre cotisation 1999 si ce n'est déjà fait. Merci.

La Direction de la LISULF.

**Demandes du gouvernement fédéral à l'ACP.
Peter Adams à Jasper McKee. Septembre 1998**

Extrait de La Physique au Canada, dont Jasper McKee est le rédacteur en chef, septembre à octobre 1998, 54, 5, p. 271

Peter Adams est député libéral de Peterborough, Ontario, au parlement d'Ottawa

Caucus du gouvernement sur l'éducation post-secondaire et la recherche

le 26 juin 1998

Jasper McKee

Au cours de la session parlementaire 1997-1998, notre Caucus a continué de communiquer avec des gens et des groupes qui oeuvrent dans le domaine de l'éducation post-secondaire et la recherche, partout au Canada, soit en les rencontrant ou en correspondant avec eux. Nous avons rencontré des étudiants, des membres du corps professoral et de chercheurs des collèges, des CEGEPS, des universités et instituts de recherche et d'autres organisations. Plus récemment, nous avons rencontré les présidents du CNRSG, du CRM, du CRSH et du CNR. Nous avons continué à faire des pressions au nom de gens comme vous.

Une fois de plus, nous avons réussi à faire intégrer les secteurs de l'éducation et de la recherche dans le processus prébudgétaire. Le ministre Paul Martin veut nous rencontrer à nouveau pour discuter de projets à plus long terme relatifs à l'enseignement post-secondaire et à la recherche. Il s'agit là d'un dossier don't nous avons discuté avec un grand nombre d'entre vous. Nous avons reporté cette réunion à l'automne prochain pour nous donner le temps d'assimiler les suggestions que nous avons reçues. Si vous avez des idées qui pourraient être utiles relativement à cette réunion, veuillez nous en faire part.

L'an dernier, nous avons fait plusieurs envois, notamment des exemplaires du *Rapport du Sénat sur l'enseignement postsecondaire au Canada* ainsi que le Rapport du Comité du développement des Ressources humaines intitulé *Ensuring Access: Assistance for Post-secondary Students*, de même que la réponse du gouvernement fédéral à ce rapport: *Ensuring Opportunities*.

Access to Post-secondary Education Vous pouvez obtenir des exemplaires de ces documents en communiquant avec le personnel de mon bureau.

À notre avis, les pressions exercées en vue d'obtenir des crédits par le groupe chargé des questions universitaires et de recherches ont été fructueuses cette année*. Comme à l'habitude, mon bureau peut vous servir de point de contact avec les ministres du Cabinet et le gouvernement fédéral en général.

Veillez agréer Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président, Caucus du gouvernement sur l'éducation post-secondaire et la recherche,

Peters Adams

*We believe that the academic-research community's Budget lobbying efforts were politically effective this year

Félicitations au gouvernement fédéral
ACP 23 février 1999

Canadian Association of PhysicistsX-Sender: cap@joule.physics.uottawa.ca

Date: Tue, 23 Feb 1999 09:32:40 -0500

To: CAP@physics.uottawa.ca

From: "Canadian Assoc. of Physicists (CAP)" <cap@physics.uottawa.ca> Subject: Lettre envoyée à Paul Martin

Mime-Version: 1.0

X-MIME-Autoconverted: from quoted-printable to 8bit by er.uqam.ca id JAA24303

Le 19 février 1999

L'honorable député Paul Martin

Ministre des Finances

Chambre des communes

Ottawa

Monsieur,

Je vous écris en tant que président de l'Association canadienne des physiciens et physiciennes afin de vous féliciter pour certaines des initiatives annoncées dans votre budget de cette semaine et pour vous faire part de certains autres domaines dans lesquels nous

espérons que le gouvernement s'impliquera dans un avenir rapproché.

Nous sommes heureux d'apprendre qu'un financement supplémentaire de 200 M\$ sera octroyé à la Fondation canadienne pour l'innovation, une organisation d'une grande importance et que votre gouvernement a eu la prévoyance de créer il y a deux ans. Notre communauté souhaite ardemment voir un de ses projets subventionné par la FCI en 1999, celui du Centre canadien de rayonnement synchrotron. Ce projet deviendrait une grande source de référence pour les chercheurs canadiens dans divers domaines.

Le montant additionnel de 30 M\$ remis cette année aux Réseaux des Centres d'excellence permettra de créer d'importants nouveaux centres. Nous espérons que certains des centres qui n'ont pas été financés en 1998, comme le CNE en photonique, dont la proposition semble excellente, seront créés immédiatement.

Le financement supplémentaire total de 32,5 M\$ par année octroyé au CRSNG est grandement nécessaire, mais loin de répondre aux exigences de cette agence. Ces nouveaux fonds devraient, selon nous, faire partie d'une augmentation permanente du budget de base du CRSNG et devraient lui être accordés par votre gouvernement le plus rapidement possible.

Il est rassurant de noter que le Conseil national de recherches recevra 16 M\$ immédiatement afin d'acquérir de l'équipement de pointe et, en plus, 15 M\$ par année au cours des trois prochaines années. Nous croyons, cependant, qu'une augmentation substantielle et permanente du budget de base du CNRC est également d'une grande nécessité, afin que l'agence de R et D la plus importante du Canada soit en mesure d'affronter les problèmes salariaux et de manque de personnel qui l'empêchent de remplir pleinement son mandat et potentiel, c'est-à-dire d'augmenter la technologie des industries canadiennes.

Un des projets qui n'a pas été discuté, et que notre communauté priorise, est le projet de l'Installation canadienne de production de

neutrons. Ce projet doit obtenir du financement sans délai afin d'éviter le 'vide de neutrons' au Canada. Ces installations, d'une importance primordiale à la prospérité future des Canadiens, permettront d'effectuer de la recherche sur les matériaux et contribueront largement à la formation de chercheurs talentueux qui resteront au Canada.

Je vous remercie de nouveau pour les initiatives annoncées et j'espère sincèrement que les autres projets cités ci-dessus obtiendront du financement bientôt afin que le Canada soit bien placé dans les sphères de la haute technologie au cours du 21^e siècle.

Veuillez agréer, monsieur le ministre, mes sincères salutations.

Michael Steinitz, président

Association canadienne des physiciens et physiciennes
cap@joule.physics.uottawa.ca

Date: Mon, 01 Mar 1999 10:41:41 -0500

To: CAP@physics.uottawa.ca

From: "Canadian Assoc. of Physicists (CAP)"

<cap@physics.uottawa.ca> Subject: vos réactions face au budget

Mime-Version: 1.0

X-MIME-Autoconverted: from quoted-printable to 8bit by
er.uqam.ca id KAA14343

(This message is being sent simultaneously in English to those CAP members who have expressed a preference to receive their messages in English. If you have not received the message in the language of your choice, please contact the CAP Office by return e-mail and we will send you the appropriate version and modify our records to reflect your preference for future communications.)

=====

Félicitations individuelles au gouvernement fédéral du Canada

ACP 19 et 26 février 1999

Par courrier électronique

Chers collègues,

J'aimerais remercier tout ceux qui m'ont fait parvenir leurs suggestions, accolades et critiques, après la réception d'une copie de la lettre que j'ai envoyée au ministre des Finances après le dernier budget. Je sollicite maintenant votre aide dans deux domaines reliés:

1. Veuillez écrire à votre député, à d'autres politiciens et aux membres du gouvernement fédéral afin de leur transmettre vos réactions face au budget, plus particulièrement, bien sûr, sur l'augmentation du financement en recherche et la nécessité de maintenir ces augmentations. Vous devriez y mentionner, si possible, quelques commentaires ou énoncés au sujet des retombées que vous avez ressenties personnellement, s'il y a lieu, grâce aux mesures mises en place au cours de deux derniers budgets (p. ex. financement de la FCI, augmentation des subventions de recherche, embauche d'étudiants diplômés). Il est important de faire savoir au gouvernement que leurs investissements en recherche portent fruits.

Vous trouverez ci-dessous une liste de noms suggérés de députés auxquels vous devriez adresser vos lettres, ainsi que leur adresse électronique. Des copies papier de vos lettres peuvent être expédiées par la poste (aucun timbre nécessaire) à chaque député à l'adresse suivante: nom du député, Chambre des Communes, édifices du Parlement, Ottawa, Ontario, K1A 0A6.

Je vous serais reconnaissant si vous pouviez envoyer à l'ACP une copie de votre lettre (par courrier électronique de préférence), ce qui nous permettra de mieux cerner nos activités de démarchage et de défense des intérêts entrepris dans l'avenir. J'ai donc inclus l'ACP à la liste des adresses électroniques ci-dessous.

2. Veuillez m'écrire également afin d'aider votre association

professionnelle, l'ACP, à préparer sa prochaine activité de démarchage. J'aimerais connaître vos préoccupations afin que nous puissions les prendre en considération dans l'établissement de nos priorités. Je suis reconnaissant envers tous ceux qui m'ont déjà écrit et qui m'ont suggéré certains domaines à étudier, tels que le travail en météorologie du SEA, la proposition de l'Université de Montréal d'un RCE sur la lutte biologique, entre autres.

Je vous remercie de votre aide.

Cordialement,

Michael Steinitz, président ACP

Le Très Honorable Jean Chrétien Premier ministre L'Honorable
Herb Gray Vice-premier ministre

L'Honorable Lloyd Axworthy Ministre des Affaires
étrangères

L'Honorable David Anderson Ministre des Pêches et Océans

L'Honorable Ralph Goodale Ministre responsable de la
Commission canadienne du blé et ministre des Ressources
naturelles

L'Honorable Sheila Copps Ministre du Patrimoine canadien

L'honorable Sergio Marchi Ministre du Commerce
internationale

L'Honorable John Manley Ministre de l'Industrie

L'Honorable Diane Marleau Ministre de la Coopération
internationale et Ministre responsable de la francophonie

L'Honorable Paul Martin Ministre des Finances et ministre
responsable du Bureau fédéral de développement régional (Québec)

L'Honorable Art Eggleton Ministre de la Défense nationale

L'Honorable Marcel Massé Ministre responsable de
l'infrastructure et président du Conseil du Trésor

L'Honorable Anne McLellan Ministre de la Justice et
procureur général du Canada

L'Honorable Allan Rock Ministre de la Santé

L'Honorable Christine Stewart Ministre de l'Environnement

L'Honorable Alfonso L. Gagliano Ministre des Travaux publics et
Services gouvernementaux

L'Honorable Stéphane Dion Ministre des Affaires

intergouvernementales

L'Honorable Lyle Vanclief Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

L'Honorable Jim Peterson Secrétaire d'état (Institutions financières internationales)

L'Honorable Ronald Duhamel Secrétaire d'état (Science, recherche et développement) et secrétaire d'état (Diversification de l'économie de l'Ouest)

L'Honorable Gilbert Normand Secrétaire d'état (Agriculture et Agroalimentaire, Pêches et Océans)

Peter Adams Président du Comité du caucus libéral sur l'enseignement postsecondaire et la recherche

Susan Whelan Président, Comité de l'industrie

Tony Valeri Secrétaire parlementaire du ministre Martin

Walt Lastewka Secrétaire parlementaire du ministre Manley

Preston Manning Chef de l'opposition (Parti réformiste)

Peter MacKay Député (parti PC)

Alexa McDonough Chef (NPD)

Gilles Duceppe Chef (Bloc Québécois)

Rahim Jaffer Critique en matière de science (Parti réformiste)

Voici la liste complète des adresses de courrier électronique (veuillez noter que le gouvernement a retiré de sa liste Internet les adresses de courrier électronique et il est possible que certain de vos messages ne soient pas reçus).

Chretien.J@parl.gc.ca
Axworthy.L@parl.gc.ca
Goodale.R@parl.gc.ca
Marchi.S@parl.gc.ca
Marleau.D@parl.gc.ca
Eggleton.A@parl.gc.ca
McLellan.A@parl.gc.ca
Stewart.C@parl.gc.ca
Dion.S@parl.gc.ca
Peterson.J@parl.gc.ca
Normand.G@parl.gc.ca
Whelan.S@parl.gc.ca
Lastewka.W@parl.gc.ca

Gray.H@parl.gc.ca
Anderson.D@parl.gc.ca
Coppes.S@parl.gc.ca
Manley.J@parl.gc.ca
Martin.P@parl.gc.ca
Masse.M@parl.gc.ca
Rock.A@parl.gc.ca
Gagliano.A@parl.gc.ca
Vanclief.L@parl.gc.ca
Duhamel.R@parl.gc.ca
Adams.P@parl.gc.ca
Valeri.T@parl.gc.ca
Manning.P@parl.gc.ca

Mackap@parl.gc.ca
Duceppe.G@parl.gc.ca

McDonough.A@parl.gc.ca
jaffer@parl.gc.ca

«La juste part» hélas!
Une lettre du
Ministère de l'éducation

Gouvernement du Québec Québec, le 21 avril 1998
LISULF Le Président

Monsieur le Président,

Au nom de la ministre, je vous transmets nos sincères remerciements pour les informations que vous avez eu l'amabilité de nous envoyer.

Je peux vous assurer que la Ministre et son ministère de l'éducation ont toujours été très vigilants au sujet de la compétence exclusive du Québec en matière d'éducation, il en est de même pour l'usage de la langue française. Le ministère de l'éducation contribue efficacement à la réalisation de la politique linguistique du gouvernement du Québec, en se dotant d'une politique linguistique ministérielle et en gardant à l'esprit cette préoccupation lors de ses nombreuses actions stratégiques ou quotidiennes.

En ce qui concerne les initiatives du gouvernement fédéral en matière d'éducation ou de recherche, par exemple le programme de bourses du millénaire et la Fondation canadienne pour l'innovation, le gouvernement du Québec a rappelé vivement au gouvernement d'Ottawa la séparation des champs de compétence, il travaille aussi très fort pour que le Québec reçoive sa juste part, dans le respect des priorités et objectifs du Québec.

Dès que l'occasion se présentera, nous sensibiliserons les principaux intervenants cités des sujets soulevés.

Veillez agréer...

(signé) Hô Vàn Hap Guy Chef du service des analyses
Enseignement supérieur - Direction de l'enseignement supérieur
et de la recherche.

20
x1
2012

Le président de la LISULF au président de l'ACP

17 et 28 mars 1999 Par courrier électronique

Professeur Steinitz, président de l'ACP

Et à M. le Rédacteur, la Physique au Canada, prière
publier cette Lettre. Merci.

Mon cher Collègue, Je me documente graduellement sur vos démarches auprès du gouvernement fédéral afin que celui-ci augmente son financement de l'enseignement supérieur en physique. Quoiqu'à première vue, tout encouragement aux études et au progrès des connaissances en physique puisse sembler louable, je suis surpris que l'ACP ait consenti à appuyer à ces fins le gouvernement fédéral, en ignorant complètement la compétence exclusive du Québec en matière d'éducation à tous les niveaux.

Les actes de l'ACP sont à cet égard profondément politiques, appuyant une politique d'invasion systématique du gouvernement fédéral dans ce domaine de compétence exclusivement québécoise. Cette volonté d'invasion systématique, le gouvernement fédéral la manifeste tout autant dans d'autres domaines de compétence exclusivement québécoise. La politique de l'ACP va à l'encontre des intérêts de tous les Québécois. Avez-vous consulté les membres de l'ACP du Québec sur l'opportunité de ces démarches?

Si vous voulez intervenir de la sorte, c'est auprès du gouvernement du Québec que vous devriez procéder. Je crois d'ailleurs que l'ACP, étant donnée la composition de ses effectifs et de sa direction, n'est pas spécialement bien placée pour être écoutée de ce gouvernement, et cela me conduit incidemment à suggérer que l'ACP devrait songer, sans attendre l'accès du Québec à l'indépendance, à se doubler : une association pour le ROC (Rest of Canada), et une pour le Québec.

Avec mes salutations, Prof. Pierre Demers
Prof. honoraire du Département de physique de l'Université
de Montréal

Président de la LISULF Ligue internationale des
Scientifiques pour l'Usage de la Langue française

Page 16 de Science et Francophonie No 61.